

Les temps du social

Publication du

GROUPE de RECHERCHE en HISTOIRE du SERVICE SOCIAL

Nouvelle série N° 10

mars 2020

1

Sur l'histoire de la méthodologie et quelques auteurs

Dans ce numéro de *Les Temps du Social* le GREHSS a souhaité ouvrir le regard sur quelques auteurs qui, par leurs écrits, ont apporté aux étudiantes et professionnelles du service social des outils pour construire leurs interventions auprès des personnes, des groupes et des communautés. L'article publié dans ce numéro « *Regard sur l'histoire de la méthodologie d'intervention des assistants de service social* » vise à présenter, à grands traits, le processus de construction de la méthodologie, de son élaboration et de sa diffusion. L'accent a été mis sur les auteurs qui y ont contribué par leurs ouvrages.

Poursuivant dans ce sens, le numéro suivant publiera un article de Cristina De Robertis présentant la genèse de son livre « *Méthodologie de l'intervention en travail social* ». Puis viendra un numéro sur Mathilde Du Ranquet avec un article sur son parcours personnel et professionnel écrit par François Guérenne. Puis nous essayerons de faire de même pour Marie Antoinette Rupp, sur laquelle nous avons à ce jour très peu de données.

Sommaire

	Pages
Editorial	1
Henri PASCAL <i>Un regard sur l'histoire de la méthodologie d'intervention des assistants de service social</i>	2
Avant 1914 les fondations de la profession	2
De 1919 à 1944 : les premières formations à la méthodologie	3
1944-1950 : la construction de l'identité professionnelle dans un contexte nouveau	8
1950-1968 : le règne du case work	9
1968-1989 : l'explosion des publications sur la méthodologie	12
1990-2004 : ISAP et ISIC	15
En conclusion	17

Un regard sur l'histoire de la méthodologie d'intervention des assistants de service social

L'histoire de la méthodologie d'intervention des assistantes de service social en France peut être découpée en six étapes, sachant que souvent les frontières temporelles se chevauchent. Cette histoire commence de la fin du XIX^e siècle au début de la guerre de 1914. La profession est créée et une première exigence est posée : pour agir il faut se former, acquérir une compétence. Il n'est pas encore question de méthodologie mais des réflexions sur le mode d'air commencent à avoir cours. C'est après la fin de la guerre qu'on peut parler de méthodologie. Pour les infirmières visiteuses, les organisations nord américaines, comme la Croix Rouge ou la Fondation Rockefeller, diffusent les modèles de campagne de prévention de masse. Quant aux assistantes sociales elles échangent sur le « service social des cas individuels » à la Conférence Internationale de Service Social (Paris 1928) ; dans certaines écoles des cours sont donnés sur cette approche méthodologique et l'on commence à définir le service social collectif. La fusion entre les infirmières visiteuses et les assistantes sociales va fortement colorer la profession d'une dominante médicale et les situations d'urgence affrontées entre 1940 et 1945 vont laisser peu de temps pour analyser et théoriser les pratiques. Aux lendemains de la guerre et de l'occupation, la profession se déploie dans un contexte nouveau de mise en place du système de protection sociale et de politiques sociales nouvelles. Les assistantes sociales vont se mobiliser pour défendre la nécessité de la qualification, pour obtenir l'indépendance technique dans l'exercice du métier, pour poser des principes déontologiques. C'est à partir des années 1950, avec le point de départ de les séminaires de l'ONU, que la méthodologie professionnelle se construit et se diffuse dans l'ensemble de la profession, d'abord le case work dans un premier temps, de 1950 à 1968 puis le service social de groupe et le service social de communauté surtout de 1968 à 1989. Dans ces périodes la méthodologie est intégrée dans les programmes de formation, initiale et supérieure. Et à la fin du XX^e siècle, en France, on construira une nouvelle catégorisation en distinguant l'Intervention sociale d'aide à la personne (ISAP) de l'Intervention sociale d'intérêt collectif (ISIC).

Avant 1914 : les fondations de la profession

Porté par des courants idéologiques différents - le solidarisme, le christianisme social, le catholicisme social - se développe lentement une logique de rupture avec la charité, vue comme l'aumône, au profit de la « réforme sociale ». Il ne s'agit plus d'améliorer temporairement le sort de quelques pauvres mais d'adopter des lois sociales qui puissent sortir durablement les pauvres de leur situation de précarité. On vise à améliorer le sort précaire de la classe ouvrière par de mesures sociales. C'est dans ce contexte que se développe ce qui allait devenir le service social. Des expérimentations sont menées, essentiellement par des femmes. La plupart de ces expérimentations sont marquées par la volonté d'aller vers. C'est le cas des infirmières qui ont commencé à travailler dans les premiers dispensaires tuberculose créés après celui de Calmette en 1902 : elles allaient à domicile pour éduquer les familles au respect des règles d'hygiène. C'est le cas des « maisons sociales » où des résidentes venaient vivre et ouvraient la maison au voisinage, offrant divers services tels qu'ils sont présentés par Elisabeth Dupeyrat qui fut résidente:

« Il faut dans la Maison Sociale :

1° Une salle toujours ouverte avec des livres et des journaux, où certains soirs il y a pour les hommes des cours élémentaires d'histoire, de géographie, de littérature, d'économie politique, etc. Pour les femmes des cours d'hygiène domestique, de soins ménagers, de couture. Ou d'autres soirs on ferait des lectures, de la musique, et même du théâtre.

2° un cabinet de consultation médicale gratuite (il y aurait bien pour cela de jeunes médecins) ;

3° Un cabinet de consultations juridiques gratuites (on trouverait bien de jeunes avocats) ;

4° Un bureau de placement.

5° Un bureau de renseignement sur tout ce qui concerne les œuvres de coopération, de mutualité. Les ouvriers y apprendraient les diverses façons de s'associer utilement »¹

Cet aller vers le peuple n'est pas simple pour des femmes, quasiment toutes issues de la moyenne ou haute bourgeoisie : comment s'adresser aux personnes, comment être crédible dans ce qu'on propose.

Et, en conformité au discours des divers courants de la Réforme sociale pour lesquels le bon cœur ne suffit pas, il faut aussi des connaissances. Les écoles sociales fondées dans cette période sont les lieux où savoir et savoir-faire commencent à être enseignés. Deux modalités sont privilégiées : l'enquête et le cercle d'étude. L'enquête sur le modèle de Le Play vise à connaître les conditions de vie de la population, les premières écoles sociales incitent leurs élèves, exclusivement des femmes, à enquêter, à aller au plus près des familles, à voir les effets de leur modalité d'intervention. Le cercle d'études permet aux élèves de confronter ce qu'elles ont vu sur le terrain à des connaissances théoriques apportées par l'école. De ces modalités naissent les premières bribes de conceptualisation de l'action. La guerre de 1914 va réorienter ces actions avec la mise en place de structures d'aide à la population civile comme les vestiaires, les ateliers de couture. Et de très nombreuses femmes s'engagent comme infirmières de guerre.

De 1919 à 1944 : les premières formations à la méthodologie

La période qui va de l'après-Première Guerre mondiale (1918) à l'avant-Deuxième Guerre mondiale (1939) s'ouvre par la reconnaissance par l'État de la profession dans deux secteurs : les usines et le champ médico-social. En 1917 est créée à Paris l'école des Surintendantes de France² qui formera les « surintendantes d'usine et de services sociaux », et en 1922 le ministère de l'Hygiène crée le diplôme d'infirmière visiteuse. Ces dernières appliquent le traitement préconisé par le médecin qui a établi son diagnostic : leur compétence se construit sur le comment mettre en œuvre le traitement. Dans ce champ de l'hygiène sociale, l'influence des techniques importées des États-Unis est assez importante, comme en témoigne le rôle de la mission Rockefeller, de 1919 à 1922, notamment pour mettre en œuvre la prévention de la tuberculose, prise en charge ensuite par le Comité national de défense contre la tuberculose. L'influence nord américaine irrigue les pratiques médico-sociales de prévention.

À côté de ce secteur médico-social, les surintendantes et celles qui allaient devenir les assistantes sociales développaient une autre démarche. Face aux « fléaux sociaux » qui

¹ DUPEYRAT Elisabeth 1946 *Le grain de sénévé* Ecully/Paris Œuvre Populaire d'Éducation et de Rénovation

²Aujourd'hui École supérieure de travail social (ETSUP).

affectent des personnes et des familles, elles établissent, grâce à leur savoir, un diagnostic et élaborent un « traitement » qu'elles mettent en œuvre grâce à leur savoir-faire³. Cette démarche professionnelle sera celle de Mary Richmond, dont le livre sera traduit en français en 1926⁴. Celle-ci a élaboré une méthodologie pour les « cas individuels » et a ainsi défini le « service social des cas individuels » : « Le service social des cas individuels est l'ensemble des méthodes qui développent la personnalité en rajustant consciemment et individuellement entre eux l'homme et son milieu social. »

La première conférence internationale de service social, qui se tient à Paris en juillet 1928⁵, a donné un large écho à l'approche de Mary Richmond ; la troisième section de la conférence est consacré aux « *Méthodes du service social des cas individuels* ». Cette section occupe 287 pages sur les 2458 pages du compte rendu de la Conférence. Chaque intervenant y explique comment est mis en œuvre le service social des cas individuels dans son pays. Les phases de la méthode sont ainsi explicités par des délégués allemands :

Le service social familial des cas individuels comporte trois phases successives :

- l'enquête (analyse) ;
- l'appréciation (diagnostic) ;
- le traitement (thérapeutique).

Le but de l'enquête est la connaissance des conditions qui sont décisives pour apprécier le besoin d'assistance. [...] Après avoir éclairci la situation dans laquelle se trouve le nécessiteux et dépisté les facteurs qui ont amené cette situation, on cherche à connaître l'enchaînement de ces divers facteurs. [...] C'est seulement lorsque les recherches menées dans ces diverses directions ont dévoilé les facteurs dont l'action a entraîné l'état de besoin que la voie est ouverte à l'appréciation et au traitement du cas⁶.

La délégation française à la Conférence est particulièrement nombreuse : 1 033 délégués ; parmi ces délégués on retrouve presque toutes les fondatrices (et fondateurs) des divers services et écoles de service social. Sont mentionnés avec un titre assimilable à assistante sociale⁷ 361 délégués. Parmi ces délégués figure Marie Thérèse Vieillot⁸ qui a obtenu la première bourse d'étude accordée à une Française pour fréquenter en 1920-1921 l'enseignement de service social de l'université de Boston au Simmons Collège of Social Work. Engagée, en 1922, à l'École Pratique de Service Social (EPSS) elle y donne des cours de méthodologie inspirée de Mary Richmond qui sera désigné ainsi « *Etude et traitement de cas* ». Témoigne de cet enseignement un récit d'une ancienne élève de l'EPSS publié dans livre d'Yvonne Knibiehler⁹ :

« Nous étions à cette époque (1934) fortement en réaction contre ce qu'on appelait « les dames d'œuvres ». Nous avons un grand désir de professionnalisation, et pour cela l'acquisition d'un savoir et d'une compétence nous paraissait indispensable. Le terme de « dame d'œuvre » était pour nous péjoratif ; ces dames n'étaient pas formées et nous les

³ « À l'aube des savoirs en service social », in *Vie sociale*, n° 4, 1996.

⁴ RICHMOND Mary *Les méthodes nouvelles d'assistance. Le service social des cas individuels*, Rennes, éditions ENSP, coll. « Politiques et interventions sociales », 2002, 1^{re} édition, Paris, Félix Alcan, 1926.

⁵ Première conférence internationale de service social (3 volumes), Paris, éd. de Paris, 1929.

⁶ WRONSKY W., Dr MUTHESIUS, « Les méthodes du service social des cas individuels en Allemagne », Paris, première conférence internationale de service social, 8-13 juillet 1928, volume II.

⁷ Assistante sociale, visiteuse, visiteuse d'hygiène sociale, infirmière visiteuse, surintendante. Soulignons que parmi ces 361 délégués, il y a un « assistant social ».

⁸ « VIEILLOT Marie Thérèse (1888-1985) » Dictionnaire biographique du service social www.cedias.org

⁹ KNIBIEHLER Yvonne 1980 *Nous les assistantes sociales Naissance d'une profession* Paris Aubier

accusions, avec l'intolérance de la jeunesse, de rechercher dans leur action « charitable » des satisfactions personnelles, mal définies dans notre esprit. La comparaison avec l'enseignement tiré du livre de Mary Richmond ne pouvait que justifier notre rejet de ces pauvres « dames d'œuvres ». Nous souhaitions également nous affirmer différentes des « infirmières visiteuses », vues par nous comme les successeurs des « dames d'œuvres », professionnellement qualifiées, mais mises en tutelle par le corps médical (M.L. 1914). »

On peut retrouver des traces de ce type d'enseignement dans d'autres écoles de service social des années 1930 comme l'École d'action sociale¹⁰. Dans un des mémoires des étudiantes de l'École Normale Sociale la démarche méthodologique est décrite d'une manière assez proche de la formulation donnée à la Conférence. Dans son mémoire, rédigé en 1937 après deux premières années de formation, Jeanne Lalouette¹¹ formule ainsi la démarche méthodologique :

« L'observation des faits servira de base à l'action du service social. [...]. Cette recherche des causes, qui est le deuxième temps de l'action du service social, nécessitera une connaissance approfondie, à la fois de la personne humaine avec toutes ses tendances, tous ses besoins, toutes ses réactions individuelles et collectives, et aussi de l'anatomie et de la physiologie du corps social. [...] Les causes trouvées, il faut chercher les moyens de guérir le mal. Or, cette recherche des moyens est pour le service social une difficulté toute particulière. Il se trouve, en effet, en présence de tout un ensemble de valeurs qu'il doit respecter, et de la multitude de lois et d'institutions qui s'offrent à lui comme remèdes. [...] Le remède trouvé, il faudra l'appliquer ; la quatrième étape sera donc l'utilisation des moyens¹². »

Et on retrouve aussi une mise en œuvre de ces « méthodes de service social de cas individuels » dans certains services sociaux comme le Service Social de l'Enfance, où exerce Marie Thérèse Vieillot, le Service international d'aide aux migrants.

Cette approche méthodologique des « cas individuels » s'est parfois accompagnée d'une réflexion sur la place de la personne dans l'intervention¹³. D'une manière générale, la tendance dominante était de dire la personne ce qui est bien pour elle et d'insister, parfois lourdement, sur la nécessaire mise en application des préconisations de l'assistante sociale et, encore plus, de l'infirmière visiteuse ; cette dernière émettait des préconisations drapée dans le savoir médical. Déjà Mary Richmond soulignait, dans son livre écrit en 1922 et traduit en français en 1926, la nécessaire part active de la personne dans son traitement social :

« Le succès de tout traitement social a comme pierre de touche la part active prise par chacun des intéressés, dans la mesure de ses capacités, à l'accomplissement du résultat désiré. Il est dangereusement facile pour les travailleurs sociaux d'assumer un rôle en somme

¹⁰ CHEMINÉE Lucie « Historique de l'évolution du case work en France », in *Vie sociale*, n° 1, 1999 (article paru en 1957).

¹¹ « LALOUETTE Jeanne 1902-1950 » Dictionnaire biographique du service social www.cedias.org

¹² LALOUETTE Jeanne « Le service social en France. Sa technique. Ses tendances actuelles. Les moyens d'action dont dispose l'assistante de service social », mémoire DEAS, Paris, École normale sociale, 1937.

¹³ PASCAL Henri « Place de la personne dans l'intervention en travail social: sa construction comme sujet confrontée aux notions de participation et d'empowerment » *Forum* n° 144-145 avril 2015 pp. 15-20

égoïste et autocratique, et de se mettre à l'avant plan par des actions, qui, désintéressées en apparence, forcent leurs clients à se cantonner dans le rôle passif d'obligés. »¹⁴

Quelques années plus tard l'abbé Viollet souligne la visée du travail social – l'autonomie des personnes – et la nécessaire participation des personnes à la construction de l'intervention : « *L'autorité du travailleur social est désintéressée parce qu'elle est impersonnelle. Bien loin de vouloir dominer les individus, elle est préoccupée d'augmenter leur liberté et leurs énergies ; elle s'efforce de libérer les pauvres des œuvres d'assistance en leur fournissant le moyen d'organiser leur vie sans elles. Elle sait qu'il n'est point de relèvement durable par des moyens purement extérieurs, mais seulement par la collaboration collective des volontés. »¹⁵*

A coté de la mise en œuvre des « méthodes de service social de cas individuel », se développent des activités dénommées « service social collectif ». Il s'agit essentiellement de la pratique de mise en place de services à destination d'une population qui peut être les salariés d'une entreprise, les locataires d'un groupe d'Habitations à Bon Marché (HBM), les habitants d'une municipalité. Ruth Libermann, future première présidente de l'Association Nationale des Assistantes Sociales Diplômées d'Etat (ANASDE), présente ainsi, dans son mémoire de 1937, le service social collectif :

« L'homme est un être social de par sa nature, des cadres sociaux sont nécessaires pour lui assurer une « plénitude de vie matérielle et spirituelle », ces cadres doivent être organisés de telle sorte que chacun trouve à côté de devoirs, garantie pour le bien commun, des droits qui lui permettent d'orienter sa vie vers le but qui lui est propre : le bonheur ; c'est ici qu'intervient le Service Social collectif destiné à assurer la bonne marche d'une manifestation de vie collective (ou à la perfectionner), telle que la vie professionnelle, l'organisation des loisirs ou la vie en institutions. Ajoutons que le Service Social collectif n'a pas à faire de l'action sociale (qui est une action directe et plus large sur la législation ou les institutions), mais qu'il collabore aux grands mouvements d'idées lancés par l'action sociale : nécessité de l'élévation du standard de vie dans les classes laborieuses ; d'une protection légale de la famille, du travail des femmes et des enfants, etc. ... qu'il utilise l'armement social dans la création duquel l'influence de l'action sociale entre pour une large part ; enfin qu'il est, par son contact permanent avec les difficultés de la vie, un des précieux auxiliaires de cette action sociale. »¹⁶

A coté de ces pratiques de mise en place de services se déroulent des actions que l'on peut qualifier d'interventions collectives. Ainsi, en milieu rural, se met en place, dans quelques régions, ce qui allait devenir le service social rural. Ce service social a un rôle à la fois sanitaire (prévention, dépistage des maladies contagieuses, organisation de consultations et soins) et social. Dans ce social il y a de l'éducatif (cours d'éducation ménagère, éducation sanitaire) de l'informatif (accès aux droits sociaux) mais aussi des actions de développement

¹⁴ .RICHMOND, Mary 1926 *Méthodes Nouvelles d'assistance* - Paris Ed. Félix Alcan (réédition 2002 *Les méthodes nouvelles d'assistance Le service social des cas individuels* Rennes Éditions ENSP Coll. Politiques et interventions sociales

¹⁵ VIOLLET Jean 1931 *Petit Guide du Travailleur Social* Paris Confédération générale des Familles 156 p.

¹⁶ LIBERMANN Ruth « Le Service Social en France : sa technique, ses tendances actuelles. Les moyens d'action dont dispose une assistante de Service Social » Mémoire examen d'Etat 2^e année 1937 Archives Ecole Normale Sociale

économique et social : susciter l'entraide, développer la coopération, organiser les loisirs. En 1931, dans son livre sur les carrières sociales, l'ENS cite dans l'activité de la « dame de village » le rôle de favoriser ce qu'on pourrait nommer aujourd'hui, le développement local :

« Dans une conversation confiante, ce fermier se lamente, avec la « Dame », des difficultés qu'il rencontre dans son exploitation ; de fil en aiguille, la Dame en arrivera peut être à causer syndicat, coopérative, Chambre d'Agriculture, et à montrer le parti à en tirer comme la manière de les fonder, la place à y prendre. »¹⁷

Dans cette même période de l'entre deux guerres des centres sociaux sont fondés en milieu urbain et, plus rarement, en milieu rural. Ils développent des activités que l'on peut qualifier de service social de groupe (les groupes de voisines par exemple) et de service social communautaire (mobilisation des personnes à la mise en place d'activités culturelles, sociales).

Entre 1919 et 1939 il y a donc des pratiques que l'on peut qualifier d'intervention sociale collective. Mais il n'y a trace de systématisation et théorisation de ces pratiques. C'est aux Etats-Unis, dans les années 1930, que cette théorisation des méthodes de groupe et de communauté commence à être élaborée et enseignée dans les centres de formation de travail social notamment à partir d'ouvrages sur les « settlement house » dont ceux de Jane Adams¹⁸ entre autres.

La fusion en 1938 des diplômés d'infirmière visiteuses (créé en 1922) et d'assistante de service social (créé en 1932) va aboutir à la domination de l'approche médico-sociale et à l'oubli relatif de la « méthode des cas individuels ». La formation de la majorité des assistantes sociales va se dérouler dans un cadre médical : sur les 43 écoles de service social recensées en 1938, 11 sont d'anciennes écoles sociales tandis que les autres sont pour la plupart des écoles d'hôpitaux¹⁹. Les années suivantes vont accentuer cette dominante médico-sociale. A partir de mai 1940 les assistantes sociales vont être confrontées à l'urgence. Il y a d'abord l'urgence des centaines de milliers de réfugiés qui fuient l'avancée de l'armée allemande puis c'est l'urgence du quotidien avec des milliers de personnes en manque de nourriture, de vêtements et viendra s'ajouter après, à partir de 1943, les victimes des bombardements qui font de nombreux sinistrés ayant tout perdu. Pour faire face il est fait appel à des auxiliaires sociales, plus ou moins formées (de quelques heures à, rarement, six mois) qui feront office d'assistante sociale. Dans ces circonstances on réfléchit plus à comment répondre rapidement qu'aux exigences du faire. De plus, les nombreuses assistantes sociales du Secours National sont confrontées à un choix : respecter la loi ou aider la personne qui se trouve sans droit à cette aide. C'est aussi la situation d'autres organismes, comme le SSAE, qui se maintiendront légaux sous Vichy. D'autres choisiront la clandestinité pour pouvoir aider les personnes, les familles menacées, en créant des services sociaux clandestins comme Jeanne Sivadon (alors directrice de l'Ecole des Surintendantes)²⁰ et Yvette Baumann qui créent le service social du mouvement Combat. Yvette Baumann décrit l'action de ce service social :

¹⁷ ECOLE NORMALE SOCIALE 1931 *Carrières sociales. Monographies et notes vécues* Paris Action Populaire / Editions Spes. La « dame » renvoie à l'intitulé « dame de village » qui désigne, dans ce livre, la travailleuse sociale intervenant en milieu rural.

¹⁸ ADDAMS Jane 1935 *Forty Years at Hull House* New York The Macmillan Co.

¹⁹ BRAQUEHAIS Cécile « Evolution du nombre des écoles de service social en France » *La Revue Française de Service Social* n° 118 2^e trimestre 1978

²⁰ « SIVADON Jeanne » dictionnaire biographique du service social www.cedias.org

« L'action du service social était multiple dans la Résistance :

- Trouver les personnes qui ont été arrêtées et connaître le lieu d'emprisonnement ;
- Prévenir les familles lorsqu'un résistant était arrêté ;
- Correspondre avec les familles ;
- Donner les moyens de vivre aux familles ;
- Avoir un accès dans les prisons par l'intermédiaire des aumôniers, des gardiens, des avocats, etc. ;
- Faire savoir aux prisonniers qu'on s'occupait d'eux ;
- Arriver à leur faire passer des messages ;
- Faire prendre les empreintes des portes en vue des évasions ;
- Lorsqu'un prisonnier s'évadait, trouver des planques. »²¹

Là aussi l'assistante agissait dans l'urgence, a laquelle s'ajoutait le risque qui pouvait être mortel.

1944 -1950 : la construction de l'identité professionnelle dans un contexte nouveau

La période qui s'ouvre après la fin de la guerre est marquée par un mouvement de redéfinition de la professionnalité plus centrée sur la qualification et le positionnement vis-à-vis des usagers et des employeurs. Ainsi à sa création, le 9 décembre 1944, l'ANAS en choisissant son intitulé – Association nationale des assistantes sociales diplômées d'Etat (ANASDE) – met l'accent sur la nécessaire qualification pour exercer la profession d'assistante sociale. On est en un moment où exercent de 6 000 à 8 000 assistantes sociales diplômées d'Etat²² auxquelles s'ajoutent les 9 000 personnes – auxiliaires et autres - qui ont exercé comme assistante sociale et qui se présenteront aux commissions de récupération après la loi du 8 avril 1946²³. Dans cette période post-guerre la profession est majoritairement inscrite dans les administrations et institutions mettant en œuvre les nouvelles politiques sociales (comme, entre autres, la PMI, la sécurité sociale) : on passe d'un exercice professionnel mené majoritairement dans un cadre associatif à un exercice professionnel majoritairement dans le secteur public et semi public et aussi à une multiplication des services sociaux. Lors de l'assemblée générale de décembre 1945, Andrée Boussand, dans son rapport moral²⁴, décrit ainsi la situation du service social :

²¹ Citation extraite de MABON - FALL Armelle, 1995 : *Les assistantes sociales au temps de Vichy* Paris, L'Harmattan, 170 p.

²² DELACOMMUNE Christine 1985 *La création de l'Association nationale des assistantes sociales diplômées d'Etat du 9 décembre 1944 au 16 juin 1945* in ANAS 1985 *Nouveaux contextes. Nouveaux rapports avec la population* Paris ESF

²³ PASCAL Henri 2012 *La construction de l'identité professionnelle des assistantes sociales L'Association nationale des assistantes sociales (1944-1950)* Rennes Presses de l'EHESP voir chapitre 4 « du secret professionnel au code de déontologie ».

²⁴ PASCAL Henri op. cit.

« Les services sociaux se sont multipliés à l'infini, les fonctions d'assistantes sociales confiées sans discrimination, le contrôle des uns par les autres, la supervision des uns et des autres par des organismes plus ou moins qualifiés, les assistantes à toute les besognes, tel est le résultat de cette période chaotique que nous venons de vivre. »

Dans ce contexte l'ANAS, qui regroupe, dans les années 1944-1950, la majorité des assistantes sociales, met l'accent sur l'unification de la profession et sur l'identité professionnelle. Pour unifier la profession, outre les revendications pour une grille unique des salaires, pour les retraites, l'ANAS organise systématiquement des journées de perfectionnement qui sont des journées de formation. L'essentiel des thèmes abordés porte sur les nouvelles institutions et nouvelles lois sociales, sur les questions sociales. Mais les « techniques du service social » sont aussi abordées. Ce dernier thème sera plus systématiquement traité lors des assemblées annuelles de l'association. Elles sont préparées par un questionnaire adressé à toutes les adhérentes, portant sur « les fonctions de l'assistante sociale » : il s'agit de chercher, dans les pratiques des assistantes sociales, ce qui est commun aux assistantes sociales quelque soit leur institution d'appartenance ou leur champ d'activité. A travers de ces questionnaires et de l'analyse de leurs réponses se dessine ce qui deviendra l'analyse des pratiques. Parallèlement est affirmée l'indépendance technique de l'assistante : quel que soit son employeur, c'est à l'assistante sociale de décider des modalités de l'action auprès des personnes et non à l'employeur. Cette affirmation fait partie des éléments constitutifs de l'identité professionnelle : « *je suis assistante sociale, salariée de l'institution X* » et pas « *je suis de l'institution X où j'occupe un poste d'assistante sociale* ». On retrouve ce positionnement dans le code de déontologie adopté en 1950 à l'assemblée générale de Marseille. L'article 20 dans le *titre III Devoirs envers les services employeurs* du code est ainsi rédigé :

« L'assistante a la responsabilité du choix et de l'application des techniques intéressant ses relations professionnelles avec les personnes. Elle doit rendre compte de ses interventions à son chef hiérarchique dans la mesure compatible avec le secret professionnel. En raison de cette indépendance technique, l'assistante sociale doit apporter une grande conscience dans l'accomplissement de toutes ses obligations envers le service employeur. »

La moitié des articles de ce code (11 sur 22) traite des « *Devoirs envers les personnes* » ; ils posent les principes éthiques qui doivent guider l'intervention.

1950-1968 : le règne du case work

Alors que les cinq années qui suivirent la fin de la guerre, ont été marquées par la construction des traits de la profession dans une période tout à fait nouvelle, les quinze ans qui s'ouvrent en 1950 vont être celles de l'acquisition et de la diffusion d'une méthodologie professionnelle des assistants de service social. Dans ce processus l'influence des Etats Unis est dominante. Dans le cadre du « Programme spécial de service social pour l'Europe » ONU organise des séminaires de formation et des cycles de formation, dont la quasi-totalité des formateurs sont

nord américain. De plus de nombreuses possibilités de formations longues (de six mois à un an) sont offertes aux travailleurs sociaux européens, possibilité dont vont profiter un certain nombre d'assistantes sociales françaises. Dans les premières années l'accent va être mis sur le case work. Après la Conférence internationale de service social, à Paris en 1950, le case work va lentement pénétrer les associations professionnelles et les institutions sociales²⁵. Auparavant il avait été introduit à l'école Paul-Baerwald de Versailles, école financée par des capitaux nord-américains et ayant pour objectif de préparer des travailleurs sociaux, pour la plupart d'origine juive, pour les communautés juives d'Israël et d'Afrique du Nord (école fermée en 1953). A partir de 1950 et pendant six ans, l'ONU organise, dans divers pays européens, neuf séminaires sur le case work : 1950 Autriche, 1951 Pays Bas, 1952 Finlande et Suisse, 1953 Italie et France (Montrouge), 1954 Grande Bretagne, 1955 Grande Bretagne, 1956 Pays Bas.

Quelques rares assistantes sociales françaises suivent ces premiers séminaires, elles seront les agents de la diffusion du case work en France. Suite au séminaire des Pays Bas en 1951, l'ANAS organise un cours de psychologie. À la suite de ce cours des participantes se regroupent, en petits groupes informels s'autofinçant, autour de la psychanalyste Myriam David, pour approfondir la méthode. De même, après le séminaire de Genève en 1952, les assistantes sociales y ayant participé créent le « Groupe de Genève » qui, s'élargissant, deviendra en 1954 le « Groupement de recherche en case work ». Le relais est pris ensuite par des services sociaux comme ceux de l'UNCAF (Union nationale des caisses d'allocations familiales), de la SNCF, des écoles de service social ou des organisations professionnelles tels que le Comité national d'entente des écoles de service social (CNESS), l'Union catholique internationale de service social (UCISS), l'ANAS²⁶. Ainsi le case work va progressivement se diffuser dans les centres de formations et les services sociaux. En écho aux principes édictés dans le code de déontologie de 1950, il met le « client », selon le terme utilisé dans cette période, au centre de l'intervention. C'est ce que souligne, quelques années plus tard, le psychosociologue marxiste Gilbert Mury :

Le case work représente pour la profession la plus grande libération possible dans les conditions de l'après-guerre. D'abord, parce qu'il a renforcé, accentué, porté au rang de vérité scientifique la priorité au client. Dès son apparition, il est clair que l'autre doit être aidé, soutenu, porté en avant pour lui-même et non pas en fonction d'une politique institutionnelle. C'est installer le client dans la position de pôle dominant dans la contradiction où il s'oppose à la « société », ce terme vague, prudemment imprécis, confondant toutes les forces antagonistes dont l'affrontement constitue l'histoire et permettant d'identifier, à peu de frais, les intérêts de la classe dominante à l'« intérêt général »²⁷.

Ce recentrage du regard sur la personne est aussi à mettre en lien avec l'idée d'un progrès social continu, que partage la plupart des acteurs politiques et sociaux : progressivement les différents problèmes sociaux vont s'amenuiser et petit à petit disparaître. Ainsi l'aide psychologique va se substituer à l'aide matérielle comme l'affirme une enseignante en case work, Mme Sailer en 1957 :

²⁵J. PERLES Jacqueline « Chronologie de la formation permanente et supérieure en service social », in *Forum*, n° 10, Comité de liaison des centres de formations permanentes et supérieures en travail social.

²⁶« Éléments pour une histoire du case work en France (1945-1970) », in *Vie sociale*, n° 1, 1999.

²⁷MURY Gilbert « Les travailleurs sociaux », in *Droit social*, n° 11, 1974.

« Les nouvelles situations sociales et économiques nous libèrent d'une partie de nos tâches d'autrefois, mais nous mettent également devant de nouvelles. Les problèmes auxquels nous avons affaire sont de moins en moins des problèmes économiques, mais des problèmes de relations humaines²⁸. »

Après la phase d'affermissement de la profession après 1945, les années 1950 ouvre la phase de la construction d'une méthodologie professionnelle spécifique aux assistantes sociales. Dans une première phase l'accent est mis sur « *l'aide psychosociale individualisé* », comme Myriam David a traduit le terme « case work » mais viennent en deuxième temps le service social de groupe et le service social communautaire. Sur ces deux méthodes l'ONU a aussi organisé des séminaires pour les travailleurs sociaux européens : 1956 Grande Bretagne, 1958 Italie, 1959 Suède, Grande Bretagne et France (Sèvres), 1961 Grèce. A partir des années 1960 commencent à se mettre en place les formations groupe et communauté. La Mutualité sociale agricole met en place, dès 1960, d'un cours de service social de groupe destiné à ses professionnelles et des services comme l'UNCAF, le Service social d'aide aux émigrants (SSAE) et l'Association pour le logement familial (ALFA) essayent de développer une pratique de groupe et de communauté. L'événement marquant pour le développement de ces méthodes a été la réforme du DEAS de 1962, il introduit dans le programme de deuxième année²⁹ « les méthodes de service social » dont l'objectif est ainsi précisé :

« Cet enseignement doit permettre de souligner l'unité fondamentale du service social à travers les objectifs qu'il cherche à atteindre, les principes sur lesquels il repose, les techniques qu'il utilise. Il a pour but de faire acquérir par l'élève les bases d'une attitude et d'une compétence professionnelles indispensables à tout service social. »³⁰

Les écoles de formation initiale devront donc mettre en place l'enseignement du « *service social individualisé* », du « *service social de groupe* », du « *service social de communauté* », de « *administration* » et de « *recherche* ». Certaines écoles décident de donner au service social de communauté plus ampleur que prévu dans le programme. Parmi elles l'Ecole Normale Sociale qui, suite à l'introduction des méthodes dans la formation, organise, pendant plusieurs années, en partenariat avec l'ISSRS (Montrouge) un séminaire de trois jours sur le service social de communauté pour les étudiants de troisième année. Alors, à partir de cette réforme du DEAS, des formations post-diplôme au service social de groupe et au service social de communauté commencent progressivement à se mettre en place. Ainsi l'Ecole des Surintendantes ouvre, en 1962, un cours sur le service social de groupe et une formation de superviseurs. En 1965, lors de ses journées pédagogiques, le Comité d'entente des écoles de service social organise des cours sur groupe et communauté. Mais c'est surtout après 1968 que ces méthodes commenceront à être plus largement enseigné.

Dans cette période 1950-1968, les premiers ouvrages de méthodologie publiés sont, à l'exception de celui de Myriam David, d'auteurs nord américains :

BIESTEK Félix 1957 *Pour une assistance sociale individualisée La relation de case work* Paris Le Seuil 159p.

²⁸Mlle NAMPON « Compte rendu de la conférence de Mme Sailer au séminaire sur le case work organisé par l'École nationale de santé publique et le Comité d'entente des écoles de service social – sous le patronage de l'Office européen des Nations unies », 30 janvier-9 février 1957, texte ronéotypé, s.d.

²⁹ A ce moment là la première année est une année commune assistante sociale / infirmière

³⁰ Arrêté du 8 novembre 1962 J.O. du 22 novembre 1962

DAVID Myriam 1962 *L'aide psychosociale*, PUF, Paris

De BRAY L. et TUERLINCK 1954 *Conceptions actuelles du service social : social casework Principes, enseignement supervision* Bruxelles Éditions C.O.M.E.T.S. (deuxième édition 1955, troisième édition 1956)

HAMILTON Gordon 1965 *Théorie et pratique du case work* Paris Comité Français de Service Social et d'action Sociale réédité en 1972 par École psychologique et sociale interrégionale de Clermont-Ferrand

1968 – 1989 : l'explosion des publications sur la méthodologie

Les « événements » touchent les assistantes sociales comme l'ensemble de la population. Peu après le début du mouvement étudiant, les élèves assistantes sociales abandonnent les cours et commencent à travailler en commission, assez souvent avec des professionnelles. Un nouveau visage du service social et de la formation est élaboré. Le passage à l'Université – et avec lui le statut étudiant pour les élèves et la gratuité de la formation – est largement plébiscité³¹. Malgré ce souhait de passage à l'Université, le système de formation reste inchangé : il est assuré par des écoles, pour la plupart avec un statut associatif, préparant dans la quasi-totalité des cas le diplôme d'Etat d'assistant de service social.

Suite aux mobilisations des étudiantes et des professionnelles, un changement d'importance a été obtenu dans la formation : la fin de la première année commune infirmière /assistante sociale. Désormais le programme de formation en service social s'organise sur trois ans, avec un fort allègement des cours médicaux et une inscription élargie des sciences sociales dans le programme. Le contenu du programme de formation aux méthodes reste celui de 1962 mais il peut s'organiser sur les trois ans et certaines écoles décident d'augmenter le temps de formation consacré aux méthodes. Dans ce contexte les premiers livres de méthodologie, rédigés par un auteur français, sont publiés. Il s'agit des trois livres de Marie Antoinette Rupp, tous trois publiés aux éditions Privat (Toulouse) : *Le travail social individualisé* (1970), *Les groupes dans le travail social* (1970), *Le travail social communautaire* (1971). Ces trois livres deviennent les manuels de base de l'enseignement des méthodes.

Alors que des sociologues adeptes de ce qui est nommé la « sociologie critique » publient des ouvrages définissant le travail social comme, pour reprendre le vocabulaire d'Althusser³², un « appareil idéologique d'Etat » ayant pour fonction de légitimer le système capitaliste, d'assez nombreux livres sur la méthodologie commencent à être publiés. Ainsi Mathilde Du Ranquet donne à connaître les recherches, menées au Canada et aux Etats Unis, sur le case work³³.

³¹ « Le service social en mai 1968 : le mouvement et l'onde de choc dans la formation » *Les temps du social* nouvelle série n° 9 janvier 2020 Site internet

³² ALTHUSSER Louis « Idéologie et appareils idéologiques d'Etat » *La Pensée* n° 151 juin 1970

³³ DU RANQUET Mathilde 1975 « *Nouvelles perspectives en "case-work" : recherche et pratique dans le travail social individuel et familial* » Toulouse Privat

Dans le même courant de l'intervention individualisé parait le livre d'Helen Perlman³⁴, une auteure nord américaine fort connue dans son pays et internationalement.

Du coté des interventions collectives, les travailleurs sociaux vont chercher des pistes d'intervention dans le livre de Jean François Médard³⁵, qui présente des expériences aux Etats Unis. La mise en place de la polyvalence de secteur en début des années 1960 avait été un cadre au sein duquel les interventions collectives, groupe et communauté, pouvaient se déployer. L'effervescence idéologique de l'après mai 1968 a ensemencé de cadre et a été à l'origine d'essai de service social communautaire. Un discours opposant le service social individualisé, étiqueté comme conservateur, au service social de communauté, étiqueté comme progressiste, a eu assez largement cours. Le livre de Jean François Salberg et Suzanne Welsh-Bonnard³⁶ allait un peu dans ce sens. Mais ce furent surtout les livres de Saul Alinsky³⁷ et Paulo Freire³⁸ qui furent considérés comme une confirmation de ce discours. Venant de Grande Bretagne, traduit en Belgique, le livre de Robert Anthony Bernard Leaper³⁹ présente un aspect nettement plus professionnalisé du communautaire de même, celui de Simone Pare⁴⁰ pour le groupe.

Mais, dans les formations post diplôme, notamment dans les formations dites aux méthodes d'une durée de trois ans, la formation au case work reste dominante comme le constate Eliane Leplay au moment où elle fonde le Comité de Liaison des Centres de Formation permanente et supérieure en travail social :

« En 1973, quatre centres ont formé trente-huit assistantes au travail social de groupe (en formation longue, plus de 480 heures), pendant que quatorze centres formaient cinq cent dix assistantes à l'aide psychosociale individualisée et six centres formaient au travail social de groupe cent trente-quatre assistantes en formation courte (entre 160 et 140 heures) pendant que deux centres formaient quarante-cinq assistantes sociales à l'aide psychosociale⁴¹. »

La période qui s'ouvre après la réforme du DEAS de 1980 va connaître un fort développement de la formation à la méthodologie que ce soit en formation initiale ou supérieure. L'enseignement de la méthodologie est largement présente sous l'intitulé « théorie et pratique du service social » et peut être mise en œuvre dans les stages. L'épreuve du diplôme, dite de situation sociale, est le reflet de cette centration de l'enseignement sur la

³⁴ PERLMAN Helen 1972 *L'aide psychosociale interpersonnelle* Paris Le Centurion, Collection Socio-guides
³⁵ MEDARD Jean-François (1969) *Communauté locale et organisation communautaire aux Etats-Unis* Paris A. Colin coll. Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques
³⁶ SALBERG Jean-François et WELSH-BONNARD Suzanne 1970 *Action communautaire. Une introduction* Paris Edition Ouvrières
³⁷ ALINSKY Saul 1976 *Manuel de l'animateur social Une action directe non violente* Paris Le Seuil coll. Esprit
³⁸ FREIRE Paulo 1974 *Pédagogie des opprimés suivi de Conscientisation et Révolution* Paris Maspéro
³⁹ LEAPER R.A.B., 1973 *Le travail social communautaire*, 2 volumes, Institut Européen interuniversitaire de l'action sociale, Marcinelle, Belgique,
⁴⁰ PARE Simone, *Groupes et service social*, Presses de l'Université de Laval, Québec, Canada, 1971.
⁴¹É. Leplay, « La formation à la méthodologie d'intervention en service social », in *La Revue française de service social*, n° 112, 4^e trimestre 1976.

méthodologie. C'est aussi le moment où l'on commence à penser méthodologie, « méthodologie générique » ou « approche globale » selon les termes utilisés, et non plus à trois méthodes nettement distinctes. Dans une conférence à l'ISSRS (Montrouge) la théoricienne nord américaine de l'intervention de groupe, Gisèle Konopka⁴² lance un appel en ce sens. De son côté l'École des Surintendantes passe, dès 1971, d'un enseignement supérieur séparé entre service social individualisé et service social de groupe à un enseignement à l'approche globale qui, selon la définition adoptée par l'école, vise à resituer l'acte professionnel dans son contexte global – illustre les raisons de cette évolution :

« *L'analyse de la pratique réelle des assistantes nous faisait constater que le cloisonnement des modes d'intervention n'était pas une bonne chose.*

- *Considérant qu'environ 50 % des assistantes sont polyvalentes, que la politique ministérielle allait dans le sens du développement de cette polyvalence, il nous semblait qu'une spécialisation dans un seul mode d'intervention ne correspondait plus à la réalité de la pratique.*

- *Tout travailleur social ou presque est en situation d'utiliser les deux formes de travail avec les individus ou avec des groupes, qu'il vaut mieux choisir en fonction des besoins des clients qu'en fonction de ce que la formation reçue permet ou non de faire.*

- *En raison de l'impossibilité ou de l'inutilité de faire deux formations successives de trois ans chacune avec le gaspillage de temps et d'argent que cela aurait représenté.*

- *Le constat d'un certain nombre de points communs entre les contenus des deux formations. – Et surtout le désir de prendre davantage en compte la réalité des institutions⁴³. »*

Cette tendance à théoriser une « approche globale », qui est sous jacente dans le programme du DEAS de 1980, est l'axe organisateur du livre de Cristina De Robertis sur la méthodologie d'intervention⁴⁴. Il sera en écho avec le programme du DEAS de 1980 et de ce fait il aura une large diffusion, comme en témoigne les nombreuses rééditions jusqu'à nos jours. Le volet sur l'intervention collective suivra peu d'année plus tard⁴⁵.

Autour des années 1980 plusieurs autres livres sur divers aspects de la méthodologie sont publiés comme ceux de Mathilde Du Ranquet⁴⁶, Ken Heap⁴⁷, William Reid et Laura Epstein⁴⁸. Puis en fin des années 1981 s'ouvre une période où les éditeurs commencent à publier d'assez nombreux livres sur le travail social dont certains traitent d'aspects méthodologiques comme les deux volumes de Bernadette Blanc⁴⁹ sur les actions collectives.

⁴² KONOPKA Gisèle « On demande une méthode générique de service social », Montrouge, ISSRS, 1974, document ronéotypé.

⁴³ LEPLAY Eliane, « La formation à la méthodologie... », art. cité.

⁴⁴ DE ROBERTIS Cristina 1981 *Méthodologie d'intervention en travail social* Paris Centurion coll. Socioguides

⁴⁵ DE ROBERTIS Cristina PASCAL Henri 1987 *L'intervention collective en travail social L'action auprès des groupes et des communautés* Paris Centurion Coll. socioguides

⁴⁶ DU RANQUET Mathilde 1983 *Recherche en case-work : l'efficacité et sa mesure en service social* Toulouse Privat/ Québec Edisem et 1981 *L'approche en service social, intervention auprès des personnes et des familles*, Socioguides Edisem/Centurion

⁴⁷ HEAP Ken 1987 *La pratique du travail social dans les groupes* Paris ESF

⁴⁸ REID William J. et EPSTEIN Laura 1985 *Travail par objectifs en service social, la pratique centrée sur la tâche*, Québec EDISEM/ Toulouse Privat, Québec

⁴⁹ BLANC Bernadette et travailleurs sociaux du GEAC (1986) *Actions collectives et travail social Tome 1 Contextes et réalisations* Paris ESF

BLANC Bernadette, DORIVAL Michèle, GERARD Renée, ROUX Suzanne, ULLERN Marie Claude (1989) *Actions collectives et travail social Tome 2 Processus d'action et d'évaluation* Paris ESF

Après 1968, une période de fortes mobilisations sociales qui touchent aussi le travail social, l'élection, en mai 1981, de François Mitterrand à la présidence de la République et d'une forte majorité de gauche à l'Assemblée Nationale semble ouvrir de nouvelles perspectives pour l'action sociale et le travail social. Mais la décentralisation mise en œuvre après cette élection va émietter le corps professionnel des assistantes sociales, organisé par les DDASS (Direction départementale de l'action sanitaire et sociale) en autant de services sociaux qu'il y a de départements. Et en même temps l'Etat développe des secteurs d'action (politique de la ville, insertion sociale et professionnelles des jeunes, prévention de la délinquance) dont il exclue quasiment les travailleurs sociaux, en particulier ceux qui interviennent sur les territoires où se mettent en place ces secteurs d'action. Mais ces éléments entravent relativement le développement sur le terrain par les assistantes sociales des pratiques de groupe et de communauté. Ce qui avait été lancé dans les années précédentes, ce que le programme du DEAS de 1980 avait mis à l'ordre du jour marquent profondément le corps professionnel pour lequel l'existence d'une méthodologie professionnelle spécifique est un élément central de son identité. Et les professionnelles ne restent pas inactives subissant sans broncher les changements imposés, sans leur demander leur avis. Les années 1990 -1992 vont connaître une forte mobilisations des assistantes sociales, manifestant pas milliers dans la rue.

1990 – 2004 : ISAP et ISIC

Commencé à la fin des années 1980 s'ouvre, dans les années 1990-2000, une période de nombreuses publications sur le travail social. Des aspects peu traités auparavant font leur apparition dans le champ de la méthodologie. Avec la création en décembre 1988 du RMI (Revenu minimum d'insertion) le contrat dit d'insertion est inscrit dans la législation. Il s'agit d'un contrat entre l'institution et la personne « bénéficiaire » : la signature de ce contrat par la personne est la condition pour recevoir l'allocation. Même si, dans la réalité sociale, de nombreux « érémites » perçoivent l'allocation sans avoir signé de contrat, il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'un contrat dans lequel le rapport de force est totalement du côté de l'institution et pour lequel la marge de négociation est quasiment inexistante. Face à cette situation les travailleurs sociaux chargés de suivre les « bénéficiaires » du RMI s'interrogent sur la signification du contrat dans le champ de l'intervention sociale. Peut-on imaginer dans l'intervention sociale un contrat négocié et décidé entre le travailleur social et la personne aidée ? Petit à petit la pratique du contrat s'élargit, elle touche entre autres le champ de la protection de l'enfance. Venant après plusieurs articles sur le thème, est publié, en 1993, le livre de Cristina De Robertis⁵⁰ sur le contrat.

D'autres modes d'intervention sont d'abord pratiqués puis théorisés ; dans le champ de la protection de l'enfance se développe la médiation d'abord limitée au périmètre de la famille avec Lisette Laurent-Boyer⁵¹ puis élargi à d'autres champs d'intervention avec Marie France Freynet⁵². Né dans des approches du travail social communautaire souvent en lien avec la politique de la ville, le développement local fait l'objet de nombreuses publications dont entre

⁵⁰ DE ROBERTIS Cristina (sous la direction) 1993 *Le contrat en travail social* Paris Bayard coll. travail social

⁵¹ LAURENT-BOYER Lisette (sous la direction) 1992 *La médiation familiale* Paris Bayard éditions coll. Travail social 266 p.

⁵² FREYNET Marie France 1996 *Les médiations du travail social. Contre l'exclusion, (re)construire les liens* Lyon Chronique Sociale 300 p.

autres, chronologiquement, celles de Jacqueline Mengin⁵³ en 1989, celle de Paul Henderson et Thomas David⁵⁴ en 1992, celle de Jean François Bernoux⁵⁵ en 2002 et celle de Philippe Mondolfo⁵⁶ en 2005. La littérature sur ce thème a été très abondante depuis la fin des années 1990.

Un autre axe méthodologique est apparu un peu avant mais n'a connu que des publications beaucoup moins nombreuses que le thème précédent : l'intervention de réseau. Quelques ouvrages, ainsi que des articles, ont été publiés dont en 1991 celui de Yvonnick Pinçon et Claude Comtim⁵⁷ celui de Lia Sanicola⁵⁸ en 1994 et celui de Philippe Dumoulin⁵⁹ en 2003; ces deux dates marquent approximativement la période au cours de laquelle on a pas mal écrit sur l'intervention de réseau.

Dans cette période les dénominations des diverses modalités d'intervention changent. Alors que partout ailleurs dans le monde les travailleurs sociaux continuent à parler de la dimension individuelle, groupe et communauté, le sigle ISIC d'abord est créé en 1987 par un groupe de travail du Conseil Supérieur du Travail Social (CSTS). L'Intervention Sociale d'Intérêt Collectif (ISIC) est ainsi défini dans le rapport du CSTS⁶⁰ :

« Dès lors que l'identité sociale d'un individu se construit également à partir des idées, des sentiments collectifs, des modes de vie, qu'il emprunte aux sociétés traversées, on doit admettre que les notions « d'aspiration », « d'intérêt », de « besoins » renvoient à un contexte de culture sociale collective, autant qu'à la perception qu'en a chaque personne. En ce sens, les conditions de vie deviennent un facteur d'identification au même titre que les capacités individuelles. C'est pourquoi l'émergence d'une approche institutionnelle et collective de l'action sociale implique l'apparition d'une autre logique d'intervention constitutive du travail social à l'égal de l'intervention sociale individualisée. C'est cette nouvelle logique que nous proposons d'appeler : Intervention sociale d'intérêt collectif.

Néanmoins deux remarques paraissent devoir être, d'ores et déjà formulées :

-l'intervention sociale d'intérêt collectif représente un mode de travail social qui concourt à la mise en place des conditions de l'identité individuelle. Elle porte donc sur l'amélioration, ou la restauration, des situations quotidiennes, où s'origine l'histoire de chaque individu.

- Cette deuxième logique constitutive de l'exercice du travail social ne s'oppose pas à l'intervention sociale individualisée. Elle ne constitue pas non plus une alternative.»

⁵³ MENGIN Jacqueline (1989) *Guide du développement local et du développement social* Paris L'Harmattan

⁵⁴ HENDERSON Paul, THOMAS David (1992) *Savoir-faire en développement social local* Paris Bayard Editions Coll. Travail Social

⁵⁵ BERNOUX Jean François (2002) *Mettre en œuvre le développement social territorial. Méthodologie, outils, pratiques* Paris Dunod collection action sociale

⁵⁶ MONDOLFO Philip (2005) *Conduire le développement social* Paris Dunod coll. politiques et dispositifs

⁵⁷ PINÇON Yvonnick et CONTIM Claude 1991 *L'intervention de réseaux, un projet d'action, des outils d'analyse* Cahiers de l'ARPE n° 2

⁵⁸ SANICOLA Lia (sous la direction de) (1994) *L'intervention de réseaux* Paris Bayard éditions Coll. Travail Social

⁵⁹ DUMOULIN Philippe (2003) *Travailler en réseau. Méthodes et pratiques en intervention sociale* Paris Dunod 269 p.

⁶⁰ CSTS 1987 *Intervention sociale d'intérêt collectif* Ministère des Affaires Sociales et de l'Emploi

Ce terme d'ISIC est assez peu repris après cette définition, pas très claire, du CSTS. C'est l'usage du terme ISAP (Intervention Sociale d'Aide à la Personne) qui va favoriser celui de l'ISIC. Ce terme est le fruit des travaux d'un groupe du CSTS réuni en 1996. Dans son rapport⁶¹ le groupe justifie le changement d'appellation tout d'abord pour « *prendre en compte des formes d'aides apparues au cours des dernières années* » et pour « *établir un nouvel énoncé de l'intervention sociale, ou tout au moins de clarifier une terminologie adaptée à l'action sociale de la fin du siècle, et utile pour bâtir les perspectives pour l'avenir en la matière* ». Ainsi est validée la terminologie d'ISIC et d'ISAP. Cette dernière est ainsi définie dans le rapport :

« L'intervention sociale d'aide à la personne est une démarche volontaire et interactive, menée par un travailleur social qui met en œuvre des méthodes participatives avec la personne qui demande ou accepte son aide, dans l'objectif d'améliorer sa situation, ses rapports avec l'environnement, voire de les transformer. Cette intervention est mandatée par une institution qui définit, par son champ légitime de compétence, le public concerné. L'intervention sociale d'aide à la personne s'appuie sur le respect et la valeur intrinsèque de chaque personne, en tant qu'acteur et sujet de droits et de devoirs. »

La terminologie d'ISAP et d'ISIC va structurer le programme des études de la réforme du DEAS de 2004⁶². L'UF1, « *unité de formation principale* », « *Théorie et pratique de l'intervention en service social* » programme les mêmes temps d'enseignement de l'ISAP et de l'ISIC ainsi que des temps de stage. Il en est de même pour l'épreuve la « *présentation et soutenance d'un dossier de pratiques professionnelles* ». La dimension intervention collective est explicitement affirmée dans la définition de l'assistant de service social :

« L'assistant de service social à partir d'une analyse globale et multiréférentielle de la situation des personnes, familles ou groupes procède à l'élaboration d'un diagnostic social et d'un plan d'intervention conclu avec la participation des intéressés. Il contribue aux actions de prévention, d'expertise ainsi qu'à la lutte contre les exclusions et au développement social en complémentarité avec d'autres intervenants. Il initie, promeut, participe, pilote des actions collectives et de groupes dans une dynamique partenariale et d'animation de réseau en favorisant l'implication des usagers. »

Un autre aspect important de cette réforme de 2004 est d'avoir précisé les rapports entre le service social et les sciences sociales et médicales. Ainsi l'enseignement de ces dernières est présenté comme des « *unités de formations contributives* » à l'enseignement du service social.

En conclusion

Il n'est pas possible de donner une conclusion finale à cette histoire de la méthodologie. L'histoire se poursuit et, après 2004, la réflexion et théorisation de l'ISIC s'est poursuivie avec

⁶¹ Ce rapport publié d'abord par le Ministère du Travail et des affaires sociales est ensuite publié : Conseil supérieur du travail social 1998 *L'intervention sociale d'aide à la personne* Rennes Editions ENSP coll. Politiques et interventions sociales

⁶² Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale *Arrêté du 29 juin 2004 relatif au diplôme d'Etat d'assistant de service social*

un livre⁶³ publié en 2008, qui met l'accent sur les dynamismes à l'œuvre dans les différentes modalités d'intervention et un rapport du CSTS⁶⁴ adopté en 2010.

En un peu plus d'un siècle d'existence la profession d'assistante sociale (féminin employé volontairement) a bâti une méthodologie professionnelle spécifique, qu'elle partage au niveau international avec ceux et celles qui exercent la même profession, parfois sous des dénominations différentes. Les terminologies peuvent évoluer, changer, cette méthodologie d'intervention, que ce soit dans ses modalités individuelle, de groupe et de communauté, reste le socle de l'exercice professionnel et continue sans cesse à s'enrichir d'apports nouveaux

Henri PASCAL



⁶³ DE ROBERTIS Cristina, ORSONI Marcelle, PASCAL Henri ROMAGNAN Micheline 2008 *L'intervention sociale d'intérêt collectif de la personne au territoire* Rennes Presses de l'EHESP Coll. Politiques et interventions sociales

⁶⁴ Conseil Supérieur du Travail Social 2010 *Développer et réussir l'intervention sociale d'intérêt collectif* Rennes Presses de l'EHESP Coll. Rapport du CSTS

Numéros de *Les temps du social (nouvelle série)* accessibles sur le site du GREHSS :

N° 1 : « Boubou (1950-1962) : un centre social dans un bidonville algérien durant la guerre d'Algérie » (Henri PASCAL) juin 2016

N° 2 : « Eléments sur les débuts de la Fédération des centres sociaux en Provence » (Dossier documentaire) novembre 2016

N° 3 : « Recherche sur les pratiques professionnelles des assistantes de service social à Marseille de 1945 à 1965 » (plusieurs auteurs) février 2017

N° 4 : « Bénévoles et professionnels dans l'histoire du travail social » (Henri Pascal et Jacqueline Félician) juin 2017

N° 5 : « Alger 27 mai 1956 : assistantes sociales réquisitionnées pour une opération de police » (Henri Pascal) décembre 2017

N° 6 : « Les sages femmes et les infirmières, des agents de médicalisation dans le département des Bouches du Rhône au XIXe siècle » (Soizic Morin) juin 2018

N° 7 : « Dossier documentaire Alice Salomon » mai 2019

N° 8 : « Sur la polyvalence de secteur » (Lucienne Chibrac) décembre 2019

N° 9 : « Le service social en mai 1968 : le mouvement et l'onde de choc dans la formation » (plusieurs auteurs) janvier 2020

Les Temps du Social est la revue du Groupe de Recherche en Histoire du Service Social (GREHSS). Sa parution est irrégulière. Son objectif est de publier des documents éclairant sur l'histoire du service social ou des recherches sur ce thème.

Tous les numéros de la revue sont accessibles sur le site du GREHSS : www.grehss.fr

Pour toute correspondance écrire au GREHSS

Adresse Postale : GREHSS Cité des associations boîte aux lettres 192
93 La Canebière
13233 Marseille Cedex 20

Adresse Internet : greh.servicesocial@orange.fr